

Index égalité salariale femmes / hommes

Objectifs

- Comprendre les nouvelles obligations légales en matière d'égalité salariale femmes-hommes
- Maîtriser l'index de l'égalité salariale
- Intégrer l'index dans la stratégie de rémunérations et dans son dialogue social

Public

DRH, Responsable affaires sociales, Responsable rémunérations, juristes

Programme

1/ Présentation de la législation en matière d'égalité salariale femmes-hommes.

2/ L'index de l'égalité femmes/hommes : sa logique, ses indicateurs, ses règles de gestion, l'identification et l'anticipation des points de vigilance

3/ La formalisation de la méthodologie de l'index

4/ La consultation des IRP

5/ L'obligation de communication et de publication de l'index

6/ Les enjeux, les différentes pénalités et les contrôles possibles

7/ Les mesures de rattrapage salarial et la mise en conformité, l'articulation avec la stratégie de rémunérations (NAO) et le dialogue social (accord ou plan d'action égalité professionnelle femmes hommes).

Tarif

Adhérent : 399€ HT (TVA 20%)

Non adhérent : 449€ HT (TVA 20%)

Durée

1 demi-journée, soit 4 heures de formation

Intervenant(s)

Marie MOUCHE,

Méthodes pédagogiques

- Illustration et mise en œuvre par des cas pratiques basés sur des cas concrets
- Échanges sur les problèmes concrets rencontrés par les stagiaires
- Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé avant le début de la formation
- Un support pédagogique est remis à chaque participant

Suivi et évaluation des résultats

- Document d'évaluation de satisfaction
- QCM de positionnement en entrée et d'évaluation des acquis de fin
- Nombreux exercices et cas pratiques tout au long de la formation
- Certificat de réalisation individuel